



# Bulletin d'adhésion 2026

Le Comité de jumelage est une association mandatée par la ville de Beaupréau aux fins de mettre en œuvre, pour son compte, toutes les activités normalement impliquées par les jumelages avec les villes de Münsingen (Allemagne) et d'Abergavenny (Pays de Galles) . . .

- 1<sup>ère</sup> adhésion                       Renouvellement <sup>(1)</sup>                       Association <sup>(2)</sup>  
 Je soutiens l'action du Comité de jumelage comme membre bienfaiteur et verse . . . . . Euros.

## Bulletin à remplir et signer pour l'adhésion familiale (gratuite)

*L'adhésion est valable pour l'année civile en cours.*

M | M<sup>me</sup> | Nom . . . . . Prénom . . . . .

M | M<sup>me</sup> | Nom . . . . . Prénom . . . . .

Adresse . . . . . Ville . . . . .

CP . . . . .

Tél. . . . . Courriel . . . . .  
*(Fixe ou mobile) (Votre adresse e-mail)*

Le comité de jumelage fonctionne avec plusieurs commissions, souhaitez-vous participer à l'une d'elles :

- Accueil                                       Communication  
 Animation / Jeunesse                       Matériel *(Petite Angevine)*

*Consultez le site Internet du Comité de jumelage pour plus de détails sur le rôle et le fonctionnement de ces commissions.*

*(Précisez la ville)*

Peut héberger, si besoin, une ou plusieurs personnes de | Münsingen | Abergavenny | en visite à Beaupréau lors de manifestations organisées par le Comité de jumelage.

*L'adhérent s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur, consultables sur le site Internet de l'association.*

Le . . / . . / . . . . . Signature . . . . .

*Merci d'adresser ce bulletin à l'adresse suivante :*

Comité de jumelage  
22 rue Charles Trenet – Beaupréau  
49600 Beaupréau-en-Mauges

*(1) Pour un renouvellement, indiquer seulement les nom & prénom si le reste est inchangé.*

*(2) Pour l'adhésion d'une association, indiquer son nom ainsi que le nom et les coordonnées de son président.*